



COMITE DU NORD DE TENNIS DE TABLE

Siège social : 42 Rue Jules Roch 59310 ORCHIES

☎ 03 20 41 52 95 - ✉ contact@cdntt.fr - www.cdntt.fr

Orchies le 22 mai 2023

Responsable Nord du championnat Jeunes par équipes Poussins/Benjamins

Monsieur Jacques DESCHAMPS

☎ 06 15 06 00 71

✉ famille.deschamps@cdntt.fr

Aux Présidents des clubs concernés
sous couvert de leur Correspondant.

A M DESCHAMPS Jacques, Juge Arbitre de la compétition
Information

A M. D. COISNE, Président du Comité du Nord

A M. M. DORCHIES, Secrétaire Général du Comité du Nord

Aux élus du Comité du Nord

Aux Coordonnateurs de districts

A M. Pierre D'HOUWT, Responsable Technique Départemental

Aux Responsables Techniques et Sportifs des districts

A M. C. BRIFFEUIL, Président de la Ligue

Au Secrétariat du Comité du Nord

Au Secrétariat de la Ligue Hauts de France

Mesdames, Messieurs,

Vous trouverez en annexe :

- la liste des **12** équipes qualifiées pour cette Journée finale ainsi que les équipes remplaçantes (les équipes remplaçantes ne seront appelées qu'en cas de défection d'une équipe au championnat du district dans lequel elles ont évolué).
- La fiche de confirmation de participation à retourner dûment complétée au **Secrétariat du Comité du Nord pour le 30 Mai 2023**.

La compétition sera organisée comme suit :

- Le matin : 4 poules de 3 équipes, toutes les rencontres se déroulent avec arrêt au score acquis.
- L'après midi : **toutes les équipes** participent à un tableau : barrages, ¼ finales, ½ finales, finale et match de classement :
 - Les premiers de poule sont qualifiés en ¼, les 2èmes et 3èmes se rencontrent pour un match de barrages. Les vainqueurs de ce barrage rencontrent en ¼ finales les 1ers de poules.
 - Toutes les équipes jouent pour un classement intégral.
 - Toutes les rencontres se déroulent avec arrêt au score acquis. Une association qualifiée pour la Finale Départementale peut présenter une liste non limitative de joueurs pour participer à cette journée. Néanmoins, pour qu'un joueur puisse participer à cette finale, il doit remplir les conditions suivantes :
 - ✓ Etre licencié TRADITIONNEL au jour de l'épreuve
 - ✓ Avoir participé à au moins 2 rencontres du championnat Poussins/Benjamins dans le championnat régulier auquel son association a participé (qu'il ait joué en simple ou en double) sur la saison.

.../...

Il n'existe pas de brûlage au niveau du Championnat Poussins/Benjamins ; cela implique, pour les associations ayant engagé plusieurs équipes au titre des championnats de districts et n'ayant qu'une équipe qualifiée pour la Finale Poussins/Benjamins, que l'ensemble des joueurs ayant évolué au moins lors de 2 journées au titre de l'une ou l'autre équipe peuvent être inscrits sur la feuille de composition d'équipe. **Les équipes de chacun des districts sont qualifiées au pro rata des inscrites en championnat et ne peuvent être plus de quatre.**

Par contre, j'attire l'attention des associations ayant plusieurs équipes retenues pour la finale Poussins/Benjamins sur le fait que la feuille de confirmation de participation est établie PAR EQUIPE et qu'aucun changement ne pourra être effectué lors de la journée finale (impossibilité de faire jouer en équipe 1, un joueur inscrit en équipe 2 et vice-versa).

Composition des équipes : équipes de 2 joueurs avec possibilité d'inscrire un 3^{ème} et/ou un 4^{ème} joueur pour disputer le double uniquement. Le fait d'aligner 3 ou 4 joueurs sur une feuille de rencontre n'implique pas l'obligation que le 3^{ème} et/ou le 4^{ème} joueur évolue obligatoirement.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos meilleurs sentiments sportifs.

Le Responsable du Championnat Poussins/Benjamins

Jacques DESCHAMPS